

Brexit : la loi sur le retrait de l'Union européenne a été promulguée au Royaume-Uni



Article rédigé par *France TV info*, le 27 juin 2018

Source [France TV info] Theresa May, qui avait réussi à faire voter la loi au Parlement britannique la semaine dernière, doit maintenant trouver un accord avec Bruxelles sur les conditions de cette sortie.

Le [Brexit](#) est acté. La loi sur le retrait de l'Union européenne a été promulguée, mardi 26 juin, au Royaume-Uni. Theresa May était parvenue mercredi dernier à faire voter au Parlement britannique son projet de loi sur le Brexit, malgré la fronde de certains députés europhiles. Le plus dur reste à faire pour la Première ministre britannique, qui doit désormais conclure un accord sur les conditions de cette sortie d'ici octobre avec Bruxelles.

Le texte a été signé par la reine Élisabeth II, a annoncé le président de la Chambre des communes, John Bercow, déclenchant les acclamations des députés conservateurs. Après plusieurs mois d'âpres débats au Parlement britannique, les eurosceptiques se réjouissent et estiment que le Brexit, prévu dans neuf mois, est désormais définitivement lancé.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/la-grande-bretagne-et-l-ue/brexit-la-loi-sur-le-retrait-de-l-union-eu>